

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
6 FÉVRIER 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Maison natale Claude
Debussy – Demande de
subvention à la DRAC**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 10 février 2014
par voie d'affichages
notifié-le
transmis en sous-préfecture
le 7 février 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 février 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 6 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 30 janvier deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Madame GUERRY, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS*

*Monsieur BIHOUIS (sauf pour le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2013)

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame BOUTIN
Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER
Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur LAMY
Madame NICOT à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA

Étaient absents :

Madame GOMMIER
Monsieur PERRAULT

Secrétaire de séance :

Madame GUERRY

N° DE DOSSIER : 14 A 03

OBJET : MAISON NATALE CLAUDE DEBUSSY – DEMANDE DE SUBVENTION A
LA DRAC

RAPPORTEUR : Monsieur HAÏAT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Maison natale de Claude DEBUSSY constitue un élément important de l'action culturelle de la Ville. En 2012/2013, elle a rendu hommage au compositeur pour le 150ème anniversaire de sa naissance.

La Maison natale Claude DEBUSSY organise également des animations et des visites gratuites. Elle participe à des évènements à destination d'un large public, tels que la Nuit des musées et la Fête de la musique. Enfin, elle développe des actions pédagogiques destinées aux enfants avec des animations musicales.

Cette année, la saison musicale intitulée « résonnance » rend hommage à André Le Nôtre et ouvre le cycle de commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Depuis 2012, elle est labellisée « Musées de France » et, à ce titre, les animations organisées dans le cadre de son action culturelle sont éligibles à des subventions par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

D'autre part, le ministère de la Culture et de la Communication lui a attribué en 2013 le label « maison des illustres » qui la valorise sur le plan national et devrait en augmenter la fréquentation et le rayonnement.

A titre indicatif, le montant de la subvention de fonctionnement versée en 2013 s'élevait à 3 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la DRAC pour l'attribution d'une subvention au taux maximum pour les animations réalisées dans le cadre de l'action culturelle organisée à la Maison natale Claude DEBUSSY.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la DRAC pour l'attribution d'une subvention au taux maximum pour les animations dans le cadre de l'action culturelle organisée à la Maison natale Claude DEBUSSY.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1er Maire-Adjoint,



~~Maurice SOLIGNAC~~
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines